

PEROBACT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation PEROBACT
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit A007 A008
UFI : 9K4Y-E6TK-D60Y-4GQ7

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides
- Biocide
- Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
- Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
- Usage professionnel de produits d'entretien

Usages déconseillés

- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

OBIOSEED
Parc d'activités du Plateau de Signes
94 Allée d'Helsinki
83870 SIGNES
Téléphone : 0494241414 Fax 0498000590
Site web <https://obioseed.com/>
sécurité contact : 0494241414 contact@obioseed.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
--------------	-----------------------------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

PEROBACT

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
------	---

Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient:

- Désinfectants

2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>	- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
<u>matière vPvB.</u>	- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH
<u>Autres dangers n'entraînant pas la classification</u>	- Aucun autre danger identifié dans l'état actuel de nos connaissances - Aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

- Non applicable

3.1 - Substances

Non applicable

- Non applicable

3.2 - Mélanges

PEROBACT

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
peroxyde d'hydrogène en solution ... %, eau oxygénée ... %	n°CAS : 7722-84-1 Numéro d'identification UE : 008-003-00-9 N°CE : 231-765-0	>= 5 - <= 15	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Ox. Liq. 1 - H271 Skin Corr. 1A - H314	Ox. Liq. 1 - H271 : 70>=%<=100 Ox. Liq. 2 - H272 : 50>=%<70 Skin Corr. 1A - H314 : 70>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 50>=%<70 Skin Irrit. 2 - H315 : 35>=%<50 Eye Dam. 1 - H318 : 8>=%<50 Eye Irrit. 2 - H319 : 5>=%<8 STOT SE 3 (H335) - H335 : 35>=%<=100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Amener la victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos. Eviter le refroidissement (couverture). Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène (par une personne autorisée). En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
<u>Après contact avec la peau</u>	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir. - Appeler immédiatement un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- N'est pas supposé irritant
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- N'est pas supposé irritant
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque une irritation des yeux.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- En cas d'ingestion : Irritation digestive, douleur abdominale, nausée, vomissement, diarrhée. Irritations de la bouche, de l'oesophage et de l'estomac, par libération rapide d'oxygène. Risque de dilatation de l'estomac et d'hémorragie, pouvant entraîner des lésions graves.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Consulter son médecin traitant et lui montrer cette fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre
---------------------------------------	--------------

PEROBACT

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse
- Poudre d'extinction
- Eau

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Peut libérer de l'oxygène. L'oxygène accélère la combustion des matériaux inflammables.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Considérer les déversements absorbés comme des déchets à éliminer conformément à la réglementation locale ou nationale en vigueur.
- Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets
- Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos
- Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

PEROBACT

- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Lire l'étiquette ou la notice avant toute utilisation et respecter les instructions d'emploi spécifique à chaque usages.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Pulvériser à 30cm des surfaces à traiter
- Se laver les mains après chaque utilisation
- utilisation en spray

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Ne pas conditionner le produit, le conserver dans son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.
- Ne pas mettre en contact avec les produits chlorés ou alcalins
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Consulter la fiche technique et l'étiquette pour plus de détails sur la mise en oeuvre du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés

- Gants de protection



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide incolore	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		$2,5 < V < 4$	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		100 °C	
Point éclair		Ininflammable.	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	

PEROBACT

inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1,01 g/cm ³ < V < 1,03 g/cm ³
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	T>60°C : décomposition auto-accélérée avec libération d'oxygène. T<60°C : décomposition lente
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	1,11 mPa.s

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	0 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

PEROBACT

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

- Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible

PEROBACT

NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien pour les organismes non cibles, étant donné qu'elles ne répondent pas aux critères énoncés dans la partie B du règlement (UE) 2017/2100

12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

PEROBACT

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun
candidates

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 0 %

- Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
- Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 et ses adaptations
- Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
- Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
- Substance active biocide:
- Peroxyde d'oxygène N° CAS : 7722-84-1 à 7.4% m/m (74g/L)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient:

- Désinfectants

Site web <https://obioseed.com/>

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.
effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1,02	25/08/2021		

bibliographie ECHA

Sources de données: Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

PEROBACT

Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
Ox. Liq. 1	Liquides comburants - Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Indications de stage professionnel - Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 453/2010)

Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

*** **